

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	10
• votants	10
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 24 février 2014 à 18 heures 30

SOUS-PREFECTURE

26 FEV. 2014

SAINT-GAUDENS

Date de convocation :
19 février 2014

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Canal Patoye
Acquisition parcelles

M. GALY Henri

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, LOMBARD Françoise, NOE Liliane, STRADERE Michelle,
Mrs BOURELY Marcel, BRUNA Roger, DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SIBRA Gérard.

Secrétaire de séance :

Mme STRADERE Michelle

Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute-Garonne.

Il présente les plans détaillés des acquisitions proposées.

Il explique que cette proposition est déterminante pour les projets d'intérêt public d'une zone sensible aux inondations et à l'usage futur du Canal Patoye.

Comme déjà convenu, il serait nécessaire de consulter les représentants départementaux du Ministère de l'Environnement.

L'intérêt public est aussi celui lié à la présence de la RN125 limitrophe au rond-point avec la RD33d et à l'Office de Tourisme qui doit devenir intercommunal.

Compte tenu de l'ensemble de ces données, le Maire propose l'achat de ces parcelles et du Canal pour l'Euro symbolique en réalisant un acte administratif.

Après examen de cette proposition et discussion, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

201413

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture Saint-Gaudens

le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 25 février 2014

Le Maire

